

Lettre d'information n°8 • Juillet 2025

PROJET ÉOLIEN DU CHAMP D'ARGENT

Commune de Mandres-la-Côte (52)

POURQUOI DÉVELOPPER L'ÉOLIEN ?

› Contribution locale aux objectifs nationaux

L'éolien est une des clefs de la transition énergétique française. L'objectif de diversification du mix électrique français a été affiché par le Gouvernement. Le parc participera aux objectifs définis par la Loi de la Transition Énergétique pour la Croissance Verte de 2015 fixant à 32% la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie d'ici 2030. Par ailleurs, l'énergie éolienne est une source renouvelable inépuisable et non polluante. Par conséquent, elle n'émet pas de gaz à effet de serre pendant la phase d'exploitation.


24,4 GW

Puissance installée
fin 2024¹

11,3%

de la consommation
électrique française
Contribution locale
aux objectifs

28 000

emplois directs dans
l'éolien en France
en 2022 et plus de
40 000 en 2035²

› Activité économique et emploi

Enfin, l'éolien participe à dynamiser le territoire grâce à la participation d'entreprises locales pour les études et les phases de chantier, ainsi que la création d'emplois locaux et non délocalisables pour l'exploitation des éoliennes, sur une durée de 20 à 25 ans.

¹ Source : RTE

² Source : Observatoire de l'éolien

**QUI
SOMMES
NOUS ?**

Filiale française d'EnBW, l'un des plus grands énergéticiens en Allemagne et en Europe, VALECO est spécialisée dans le développement, la construction, l'exploitation, la maintenance et le démantèlement de projets EnR. Basée à Montpellier depuis 30 ans, la société, qui emploie 330 personnes dans les secteurs de l'énergie éolienne et photovoltaïque, est présente sur toute la chaîne de valeur en France : de l'identification de sites propices à la vente d'électricité renouvelable.

Au 31 décembre 2024, VALECO comptabilise une puissance installée de 900 MW (dont 637 MW en éolien et 263 MWc en solaire) soit l'équivalent de la consommation annuelle électrique de près de 780 000 personnes.

2017

ETUDE DE FAISABILITÉ

- › Accords des propriétaires et exploitants
- › Pré-diagnostic
- › Échange avec les élus

2018
2021

DÉVELOPPEMENT

- › Etude d'impact (paysage, acoustique, faune, flore)
- › Concertation avec les riverains et échanges avec les élus
- › Réalisation du Dossier d'Autorisation Environnementale

2022
2025

INSTRUCTION

- › Dépôt de la demande d'autorisation environnementale en préfecture
- › Instruction par les services de l'Etat
- › **Enquête publique**
- › Obtention de l'autorisation

Étape actuelle
du projet

CARTE DE L'IMPLANTATION DES ÉOLIENNES

Projet éolien du Champ d'Argent

Carte de l'implantation

Communes



Implantations



Raccordements



Aménagements



Surplomb



Poste de livraison



Plateforme PDL



Plateforme et fondation



Aménagement provisoire transport



Chemin à créer



Chemin existant



0 800m

valeco

Auteur: Collaborateur Valeco
Sources: Valeco, IGN

Date: 24/06/2025
Projection: RGF 1993 Lambert-93



2026
2027

PRÉ CONSTRUCTION

- > Étude du raccordement au réseau électrique
- > Montage du financement
- > Organisation du chantier

2028
2029

CONSTRUCTION ET MISE EN SERVICE

- > Réalisation accès plateformes
- > Montage des éoliennes
- > Raccordement au réseau électrique

2030

EXPLOITATION

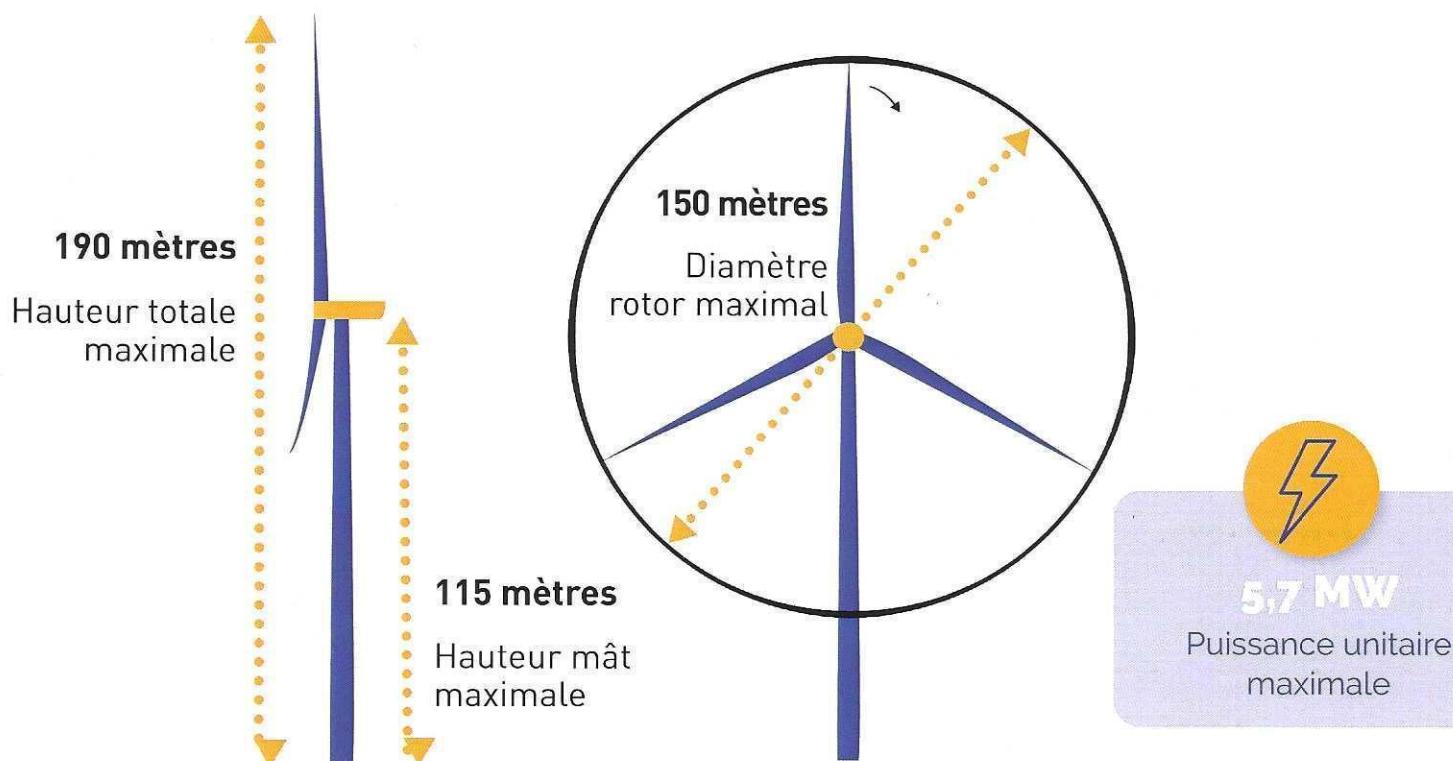
- > Exploitation et maintenance des éoliennes
- > Retombées économiques pour la commune

2055

DÉMANTÈLEMENT OU REPOWERING

- > Démantèlement et remise en état du site
- > En cas de repowering : remplacement des éoliennes par de nouveaux aérogénérateurs plus puissants et performants

GABARIT DES ÉOLIENNES



SCANNEZ-MOI
pour accéder au
blog projet

Site internet

Un blog a été créé afin que chacun puisse suivre l'avancement des études et des réflexions sur le projet éolien. Des rubriques vous permettent d'interagir avec les porteurs du projet, de demander des informations et poser des questions. Le blog est accessible à l'adresse suivante :

<https://blog.groupevaleco.com/parceoliendemandres>



ENQUÊTE PUBLIQUE

Dans le cadre de l'instruction de la **demande d'autorisation environnementale du parc éolien du Champ d'Argent**, une enquête publique conduite par un commissaire enquêteur se déroulera **du 22 septembre au 21 octobre 2025 inclus**.

Qu'est-ce qu'une enquête publique ?

Une enquête publique est une **étape réglementaire qui s'applique à tous les grands projets** et qui est encadrée par le code de l'environnement. Elle a pour objectif **d'informer le public et de recueillir ses observations**. Cette enquête publique se déroule sous l'égide d'un commissaire enquêteur indépendant qui a été désigné par le tribunal administratif de Strasbourg.

Pendant l'enquête vous avez **plus d'un mois pour vous informer et vous exprimer**. Plusieurs modalités sont possibles et présentées ci-après. Après la clôture de l'enquête publique, le com-

missaire enquêteur rédige **un procès-verbal de synthèse des observations, le notifie au maître d'ouvrage qui doit produire un mémoire en réponse**. Le commissaire enquêteur établit dans le mois qui suit la clôture de l'enquête publique son rapport et dans un document séparé des **conclusions motivées**. Les conclusions motivées précisent si elles sont **favorables, favorables sous réserve(s), ou défavorables** à la poursuite du projet. Le dossier mis à destination du public reste consultable **pendant un an**.

Comment participer à l'enquête publique ?

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier du projet sera consultable :

- Pendant les permanences au cours desquelles le commissaire enquêteur vous accueille en mairie de Mandres-la-Côte.
- Sur Internet à l'adresse suivante :

<https://www.haute-marne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Risquesnaturels-et-technologiques/Installations-classees-pour-la-protection-de-l'environnement/Autorisation/Enquete-publique>

- En version papier à la mairie de Mandres-la-Côte aux jours et aux heures habituels d'ouverture de la mairie,

Comment et où vous exprimer ?

- Sur le **registre papier** disponible en mairie de Mandres-la-Côte aux heures d'ouverture habituelles et pendant les permanences au cours desquelles le commissaire enquêteur vous accueille
- Par **voie postale** au commissaire enquêteur, à l'adresse du siège de l'enquête, Mairie de Mandres-la-Côte, 2 rue Bourgogne, 52800, Mandres-la-Côte
- Par **voie électronique** à l'adresse : pref-icpe@haute-marne.gouv.fr

Toutes les contributions seront consultables sur le site Internet de la Préfecture

Jours et horaires d'accueil du commissaire enquêteur

Lundi 22 septembre 2025 de 9h à 12h

Mercredi 1^{er} octobre 2025 de 14h à 17h

Samedi 11 octobre 2025 de 09h à 12h

Vendredi 17 octobre 2025 de 14h à 17h

Mardi 21 octobre 2025 de 14h à 17h

CONTACT

Vous avez des questions sur le projet ?

Théophile PERRIN • Chef de Projets
07 72 00 24 75 • theophileperrin@groupevaleco.com
VALECO - 8E rue Jeanne Barret 21000 Dijon



groupevaleco.com